

# ENTRE NOUS

[www.boutignyprouais.fr](http://www.boutignyprouais.fr)



ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE  
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

## Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°76 / Avril 2014

### Une « figure » de La Musse nous a quittés ...

#### Jean-Jacques GEFFROY, adjoint honoraire de Boutigny-Prouais



Ce ne sont pas moins de 34 années de sa vie, dont 30 années au poste d'adjoint, qu'il aura consacré au service des habitants de Boutigny-Prouais. Il s'en est allé trop tôt, le 4 avril dernier, chez lui, selon sa volonté. Il avait 87 ans.

Parallèlement au travail très prenant de son exploitation avicole et agricole qu'il assurait avec votre épouse Annette, il a osé accepter d'entrer au Conseil Municipal en 1955, juste après le décès de Marcel Geffroy, son père. Il officiera avec beaucoup de dévouement jusqu'en 1989 où il décidera de ne pas se représenter.

Sa mission, au sein de l'équipe municipale, se fera sans faille pendant toutes ces années, en étroite collaboration avec Michel Rey, le maire de l'époque. C'est ainsi que leurs différents mandats leur fera partager de gros chantiers comme l'adduction d'eau de notre village, la reprise du chantier de la reconstruction de l'église de Boutigny après l'incendie dont elle a été victime ; un chantier entamé par son père, ou encore le goudronnage de nos routes communales, la création de la salle polyvalente et du stade « Fernand Chamaret », le très important tout-à-l'égout, sans oublier la construction de l'école maternelle de Boutigny notamment.

L'activité avicole de cette famille botipracienne n'est pas insignifiante non plus car les Ets GEFFROY ont été les seuls de la région à traverser le 20ème siècle. La maison est centenaire de père en fils puisque Gustave ouvre la marche en 1882 puis ce sera Georges, Marcel, Jean-Jacques et maintenant Fabrice pour la 5ème génération.

La vie d'agriculteur de Jean-Jacques Geffroy n'en a pourtant pas été moins intense puisqu'il a démarré son métier avec des bœufs et des chevaux. L'attention qu'il a su porter à l'évolution de son métier, sa curiosité pour se porter régulièrement à la pointe du progrès lui a permis d'obtenir bien des prix d'honneur du COMICE AGRICOLE.

Très rigoureux, doté du souci permanent de l'exactitude, en possession d'une multitude de notes, il était toujours prêt à partager son savoir au titre de l'intérêt général qui l'animait.

Votre maire lui a rendu un hommage bien mérité au cours de la cérémonie de ses obsèques le jeudi 10 avril dernier.

Le Conseil Municipal adresse à toute sa famille, particulièrement unie et qui comptait beaucoup pour lui, ses très sincères condoléances.

Mireille ÉLOY

### LES INSCRIPTIONS

#### SCOLAIRES

#### DES ENFANTS

#### AYANT 3 ANS

#### AVANT

#### LE 31 DECEMBRE

#### 2014 ONT DEBUTE.

#### MERCI DE PRENDRE

#### CONTACT AVEC LA

#### MAIRIE

#### POUR LA PRISE DE

#### RDV.

Mes Cher(e)s Administré(e)s,

Vous trouverez dans le présent numéro, au lendemain des élections municipales, les résultats concernant votre commune.

Vendredi 28 mars dernier, le premier conseil municipal de la nouvelle mandature a été réuni. Les conseillères municipales et conseillers municipaux ont donc procédé à l'élection du maire, du maire-délégué de Prouais et des adjoints.

C'est toujours avec autant d'émotion, même s'il s'agissait pour moi de solliciter un 3ème mandat, que j'ai pris acte d'un vote à l'unanimité et que j'ai accepté d'être le maire de Boutigny-Prouais.

Je souhaitais, à travers ces quelques lignes, exprimer tout d'abord tous mes remerciements aux électrices et aux électeurs de notre village et vous faire savoir toute ma motivation à poursuivre cette mission qui m'est confiée depuis le mois de mai 2002.

Je veillerai à ce que nos engagements soient respectés et je serai attentive à la bonne marche des projets listés par les membres de l'équipe municipale.

Soyez assurés que je resterai mobilisée dans la conduite des dossiers communaux sensibles, sur le bon achèvement des travaux de la réhabilitation de nos 3 bâtiments communaux et sur la future exécution de la station d'épuration de Prouais.

Vous pouvez compter sur ma détermination à défendre les droits de Boutigny-Prouais et de ses administrés, l'intérêt général chevillé au corps.

Mon seul et unique but, avec l'aide de mes 18 collègues élu(e)s, se cantonne à donner le meilleur de moi-même, pour approcher au plus près la satisfaction et le bien-être des habitants de notre village, avec les moyens et je dirais surtout les moyens financiers qui seront à notre disposition, dans le respect de la maîtrise d'une fiscalité acceptable par tous.

Très cordialement,  
Votre maire,  
Mireille Eloy





# VIE COMMUNALE

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014 : BOUTIGNY-PROUAIS et ses HAMEAUX

Ces élections resteront comme **Une** grande première pour nos 2 communes et 14 hameaux :

- 1 même bulletin mêlant candidats de Boutigny, Prouais et tous ses hameaux,
- 1 parité Hommes/Femmes strictement respectée,
- 1 seule liste déclarée,
- 1 désignation des conseillers communautaires choisis parmi les conseillers municipaux figurant en premier dans le tableau qui classera en tête le maire puis les adjoints,
- 1 seul tour a été suffisant pour procéder à la désignation des élus,
- Ajoutées à cela quelques nouveautés administratives que chacun sera à même d'apprécier ...

**Oui, il s'agissait bien d'une première, dont les résultats sont les suivants :**

	PROUAIS	BOUTIGNY	
Inscrits	418	896	1314
Abstentions	207	391	598
Votants	211	505	716
Blancs/Nuls	53	120	173
Exprimés	158	385	543

- Le taux d'abstention par rapport aux inscrits s'établit à 45,5%. Il est de 36,45% au niveau National (communiqué du Ministère de l'Intérieur)
- Les blancs et nuls, confondus pour cette élection, représentent 24,16% des votants.

**L'heure maintenant est au travail, aux dossiers à poursuivre.  
Cette élection est un pari sur l'avenir, non un test de popularité.**

C'est ainsi que le CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014 a installé dans leurs fonctions de **conseillers municipaux** : **Carine BARRIERE, Jean-Bernard BESSARD, Virgil DOUINE, Mireille ELOY, Fabrice GEFFROY, Jean-Marc GEUFFROY, Giovanni GIOIA, Jean-Claude GOHARD, Evelyne HEULIN, Josette JOYEUX, Laurie KOZLOWSKI, Aurore LAGARDE, Corine LE ROUX, Aurore MILWARD, Jimmy PASQUIER, Monique PETIT, Olivier RICHY, Valérie THEVEUX et Frédéric THIEL**

Au scrutin secret, par 18 voix et 1 bulletin blanc, **Mireille Eloy**, seule candidate, a été élue au poste de maire.

Toujours au scrutin secret, par 19 voix « pour », le conseil municipal a décidé que 5 adjoints seraient nommés.

Au scrutin de liste « bloquée » comme l'exige la loi, cette a obtenu 17 voix « pour » et 2 bulletins blancs.

C'est donc à la majorité absolue qu'ont été élus à leur poste de :

1<sup>er</sup> adjoint : Fabrice GEFFROY ; 2<sup>ème</sup> adjointe : Monique PETIT ; 3<sup>ème</sup> adjointe : Corine LE ROUX ; 4<sup>ème</sup> adjointe Valérie THEVEUX ; 5<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Claude GOHARD.

**Valérie THEVEUX**, seule candidate au poste de maire déléguée de Prouais a obtenu 17 voix, sous le même mode de scrutin. Elle a été élue maire délégué de Prouais. 2 bulletins blancs ont été comptés.



# VIE COMMUNALE



## In memoriam ...

Hasard du calendrier, l'année 2014 sera une année exceptionnelle de commémorations de trois grands évènements qui ont embrasé le monde :

### Le centenaire de La Grande Guerre 1914/1918 :

- 8 millions de soldats mobilisés ;
- 1,4 millions de « morts pour la France »
- Quatre années d'épreuve collective marquées par la mort de masse, les souffrances, les immenses destructions matérielles.

### Le 70ème anniversaire des combats de la Résistance, des débarquements, de la libération de la France et de la victoire sur la barbarie nazie :

- C'est l'opération Overlord qui vise à créer une tête de pont alliée de grande échelle dans le nord-ouest de l'Europe et l'ouverture d'un nouveau front à l'Ouest.
- C'est la traversée de la Manche par plusieurs milliers de navires ;
- Les bombardements préparatoires aériens et navals des défenses côtières allemandes ;
- Le parachutage de milliers d'Américains au matin du 6 juin ;
- Le débarquement des troupes sur les plages (d'ouest en est) d'Utah Beach et Omaha Beach (plus la prise de la pointe du Hoc) pour les Américains et Gold Beach, Juno Beach pour les Canadiens et Sword Beach pour les Anglo-Canadiens et Français libres du Commando Kieffer

### Le 60ème anniversaire de la fin des guerres de la France en Indochine et de la bataille de Dien Biên Phun

**A BOUTIGNY-PROUAI**, à l'occasion du 8 MAI, le Président des Anciens Combattants, le Président de l'ASPIC et vos élu(e)s ont décidé de marquer cette année événementielle en sollicitant auprès de l'Association Française de Collectionneurs de Véhicules Militaires de Dreux, l'exposition de 2 véhicules militaires : un « **Half Track M1** » ainsi qu'un « **GMC shelter radio** » avec la participation de 4 personnes en tenue d'époque.

Rassemblement devant la mairie de Boutigny à 9h30 pour se diriger vers le cimetière où seront exposés les 2 véhicules. A 10h00, un dépôt de gerbes sera fait par les élu(e) au monument aux morts et nos enfants entonneront plusieurs chants.

A 10h15, en cortège, mené par les véhicules militaires, la direction jusqu'au monument aux morts de **Prouais** sera prise. A 11h00, lecture de tous les messages et chants de nos enfants.

Une démonstration du GMC shelter radio, évènement très rare, sera assurée.

*A l'issue de cette cérémonie, le verre de l'amitié sera offert par la commune dans le restaurant scolaire de Prouais.*

# VIE COMMUNALE

## IMPORTANT – AVIS DE RECHERCHE

Dans le couloir de la salle du conseil de la mairie de Boutigny, la commune était fière de voir s'inscrire chronologiquement, sur un tableau offert par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine d'Intérêt Communal, les noms et prénoms des différents maires et adjoints des municipalités successives depuis 1789 et jusqu'en 1972.

Depuis quelques jours, celui-ci a disparu ! Seule l'attache, récupérée par la mairie, témoigne de sa présence passée sur le mur ...

Nous lançons donc un appel pour le cas où par mégarde, il aurait été emporté et serait stocké dans un endroit qui ne correspondrait pas à la volonté de leurs généreux donateurs.

Pour remédier à cet état de fait, il suffit de le rapporter à la mairie, par tout moyen à la convenance du messenger et cette action suffira à faire cesser le trouble engendré par cette disparition.

LES ÉLU(E)S VOUS EN REMERCIENT TRES SINCEREMENT A L'AVANCE.

Mireille ÉLOY

BOUTIGNY		SAINT-PROJET	
Fin 1792 à début 1797 (du 24 Août de la Révolution)	Jean DUCHESNE, maire Jean ALLET, officier public Pierre DUBINÉ, procureur Thomas DESCHAMPS, officier municipal René M. GUILBERT, officier public (Act. II) Pierre HÉLIX, officier public	J.-B. Firmin FAYET, officier public Pierre HUGUET, officier public Louis LANGEVIN, officier public (Act. III et IV) Philippe Aug BONNET, agent municipal (Act. V et VI)	1792 à 1794 (Act. I et II) 1794 et 1795 (Act. III et IV) 1797 et 1798 (Act. V et VI)
Janv. 1797 à Avril 1799 (Act. V et VI)	Jean ALLET, agent municipal Thomas MÉNÉRY, agent municipal Mathurin ÉGASSE, agent municipal	Philippe, Auguste BONNET, maire DENIS, adjoint	1799 à 1808
Avril 1799 à Janv. 1801 (Act. VII)	Mathurin ÉGASSE, maire	Claude Aug. H. DECHAULNES, maire DENIS, adjoint	Fin 1808 à début 1809
Sept. 1800 à 1817	Claude Aug. H. DECHAULNES, maire Mathurin ÉGASSE, adjoint	Nicolas Antoine, Honoré DEJOHANNES – à DENIS, adjoint – jusqu'en 1822 Jean-Baptiste ÉGASSE, adjoint	1800 à 1843
1818 à 1844	Thomas MALLARD, maire Mathurin ÉGASSE, adjoint – jusqu'en 1848 Honoré VORIMORE	Jean-Baptiste ÉGASSE, maire Sept 1836 à 1843	
Fin 1843 à mai 1849	Jean ALLET, maire Thomas ROBERT, adjoint	Louis, Cl. Fr. MAMHEU, maire Pierre, Auguste DABLIN, adjoint	1843 à 1846
Avril 1849 à oct. 1846	Louis, S. E. PEIGNÉ, maire Thomas ROBERT, adjoint		
Le 6 octobre 1846, par ordonnance du Roi Louis Philippe, les deux communes de Boutigny et de Saint-Projet sont réunies en une seule, avec Boutigny pour chef-lieu.			
1846	Louis, Sulpice Eugène PEIGNÉ, maire Thomas ROBERT, adjoint – jusqu'en 1848 Jacques DORVILLE, adjoint – jusqu'en 1865 Pierre-Cyrille LAHAYE, adjoint	J. BENOIST, adj. faisant fonction de maire à fin 1849	1848 à fin 1849
Oct. 1876 à Mars 1877	François Édouard FESSARD, maire Oscar Adolphe Henri BENOIST, adjoint	Jacques BENOIST, maire Henri A. P. HOULBRACQ, adjoint	Fin 1849 à 1908
1877	Oscar Adolphe Henri BENOIST, maire Jacques Joseph GONHARD, adjoint	Henri A. P. HOULBRACQ, maire Robert HARAAN, adjoint	1848 à 1908
1878 à 1884	Édouard Eugène ROGER, maire O. A. H. BENOIST, adjoint – jusqu'en 1880 François Édouard FESSARD, adjoint	Robert HARAAN, maire Ernest GIBARD, adjoint	Janv. 1844 à 1845
1884 à 1888	Louis Sulpice Eugène PEIGNÉ, maire Désiré HAVARD, adjoint	Robert GONHARD, maire Henri A. P. HOULBRACQ, adjoint – à 1848 Henri A. P. HOULBRACQ, maire Marc BENOIST, adjoint	1845 à 1848 1848 à Mai 1853
1888 à 1918	Prosper Léon BILLARD, maire Edmond FESSARD, adjoint – jusqu'en 1914 Jacques BENOIST, adjoint	Marc GIFFROY, maire Henri BETRON, adjoint	Mai 1843 à juillet 1855
		Michel REY, maire Henri BETRON, adjoint Jean-Jacques GIFFROY 1855 à 1872 1859 à 1865 1865 à 1972	



## Les conteneurs à verre enterrés sont à votre disposition ...

Recycler ses déchets a beau être une nécessité, les énormes conteneurs destinés à les recevoir manquent d'esthétisme. Ainsi, concernant le verre, notre syndicat de ramassage des déchets ménagers, le SIEED, a fait le choix de les enterrer.

### Des conteneurs à verre enterrés ont donc été installés.

Le système est composé d'un caisson en béton, d'une cuve enterrée couverte par une plateforme piétonnière sur laquelle vient prendre place un avaloir.

Le verre récupéré sera recyclé en verre. Après usage, le verre d'emballage est transformé en calcin (débris de verre) pour être recyclé dans les fours verriers, où il servira à produire de nouveaux emballages en tous points identiques. Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini.

### Où jeter vos emballages en verre ?

**BOUTIGNY** : Un conteneur à la pointe du cimetière (fourche rue des Potiers, rue du Tonnelier).

**PROUAI** : Deux conteneurs le long du cimetière.

**La MUSSE** : Un conteneur à côté du marronnier.



# VIE COMMUNALE

## NOTRE TERRITOIRE DEMAIN ? ... NOTRE PLU ...

### Pièce en 7 actes et plus ....

#### Acte 1 ... Nous sommes en 2005

Madame le maire indique qu'un PLU permettrait à la commune de conserver la maîtrise de son évolution et de faire face à la pression foncière en redéfinissant une affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal.

Considérant que l'établissement d'un PLU aurait un intérêt évident pour une bonne gestion du développement communal, le conseil municipal a décidé à la MAJORITE avec 13 voix POUR et 1 abstention, de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal.

#### Acte 3... 17 mai 2013

Une réunion interne « entre élus » est organisée pour l'adoption future de l'arrêt du projet de PLU\*\* par le conseil municipal. Chacune et chacun s'exprime alors sur une présentation précise. Des remarques sont apportées et sont reprises en annexe de la délibération de l'époque comme il en avait été convenu. Une note à l'adresse du COMMISSAIRE ENQUETEUR, reprenant ces mêmes remarques, est également rédigée.

#### Acte 5 ... le 26 février et le 6 mars 2014

Deux commissions analysent notre dossier sur le volet « site et paysages » et sur la « consommation des espaces agricoles » pour y apporter leur avis.

#### Acte 6 ... le 14 mars 2014

Le vendredi 14 mars, Monsieur le Préfet nous fait connaître son avis favorable à l'arrêt de notre PLU

#### Acte 2... le 2 février 2012

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)\* est approuvé à la MAJORITE avec 13 voix POUR et 2 CONTRE et prend en compte les réflexions sur la mise en œuvre de la loi SRU.

Ses orientations se répartissent sur l'équilibre social de l'habitat, l'aménagement de l'espace, les déplacements (sécuriser les infrastructures, développer les sentes piétonnes, les équipements et services -à maintenir-), les risques majeurs -inondations, ruissellements etc ...)

#### Acte 4 ... Dans la foulée, le 5 juin 2013

Le conseil municipal votait l'arrêt du projet de révision du PLU à la MAJORITE 15 voix POUR, 1 CONTRE, mais la Direction des Territoires faisait savoir à la mairie, le 5 juillet 2013, qu'une dérogation devait être adressée à Monsieur le Préfet, avant l'arrêt du projet par le Conseil Municipal, car notre commune n'était plus dotée d'un Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) et qu'elle était située à moins de 15 km de l'agglomération de Dreux !

Notre architecte-urbaniste a alors rédigé un dossier à l'intention de Monsieur le Préfet.

#### Acte 7 ... le 17 mars 2014

Le 17 mars 2014, le conseil municipal encore en place, ayant beaucoup travaillé sur le dossier, a arrêté de suite le projet tel que rappelé et défini afin d'éviter un éventuel nouveau passage obligatoire devant Mr le Préfet pour dérogation, tenant compte de la rapidité d'évolution des lois, décrets et amendements.

A présent, le dossier est pour avis, pendant 3 mois, aux mains des Personnes Publiques Associées.

Un commissaire-enquêteur sera ensuite choisi pour mener l'enquête publique d'une durée de 2 mois. **Cette information, qui nous concerne tous, sera largement diffusée (journal local, panneaux d'affichage, journal communal ...)**

### ET MAINTENANT ?

**Le dossier du PLU sera à nouveau présenté au Conseil Municipal pour procéder à son arrêt et le Contrôle de Légalité de l'Etat aura 1 mois pour se prononcer.**

**Raisonnement, le Plan Local d'Urbanisme de la commune devrait être effectif à la fin de l'année 2014.**

#### \* Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Constitue la nouveauté essentielle entre le contenu du Plan d'Occupation des Sols et celui du PLU. C'est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Il répond au principe de développement durable qui inscrit le P.L.U. dans des objectifs plus lointains que sa propre durée. Le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport « Notre avenir à tous » de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement durable, dit rapport Brundtland).

\*\* Le PLU : le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme au niveau communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains du 13 décembre 2000, dite « loi SRU »1.

Le PLU est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, essentiellement aux articles L. 123-1 et suivants et R. 123-1 et suivants.

La loi d'engagement national pour l'environnement ou « Grenelle II », du 12 juillet 2010, a modifié plusieurs aspects du PLU



# VIE COMMUNALE

## INAUGURATION DE NOTRE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Posséder une bibliothèque sur sa commune, c'est détenir un véritable trésor...

Animer une bibliothèque, c'est rendre les collections vivantes, établir un lien entre les ressources offertes et les lecteurs.

Nous avons la chance sur notre territoire d'avoir une bibliothèque et des bénévoles pour s'en occuper ; nous ne les remercierons jamais assez.

Nous avons souhaité lui donner le nom d'une personnalité culturelle et contemporaine pour renforcer son identité. Le nom de **REGINE DEFORGES** s'est rapidement imposé.



D'abord, Régine Deforges était Botipracienne et pour ce qui est de la personne même, nous nous sommes rapportés à des propos littéraires la concernant, à savoir :

« Pour définir Régine Deforges, les qualificatifs ne manquent pas. Elle a eu mille vies et mille aventures, elle s'est engagée sur tous les fronts, elle croit aux livres et aux êtres humains. »

Nous l'avons alors contacté, en février dernier, lors des travaux de rénovation du local. De suite, elle s'est montrée flattée que nous ayons pensé à elle mais aussi très fière que la bibliothèque de SON VILLAGE puisse porter son nom. Nous avons décidé ensemble du jour de ce « baptême » et puis ce 3 avril 2014, nous apprenons la triste nouvelle de son décès.

Bien sûr cela ne changera pas notre volonté d'associer son nom à notre bibliothèque ... Au contraire ...

Son nom définira bien l'identité de notre bibliothèque municipale : populaire, ouverte, généreuse, et chacun de nous en s'y rendant, répondra aux propos qu'elle avait tenus :

« Mon point fort, c'est le silence. En général, dans un salon, je me mets à l'écart ; je laisse les autres venir à mois »

## Venez inaugurer avec nous la Bibliothèque Municipale de Boutigny-Prouais « Régine Deforges » le **Samedi 17 mai 2014 à 14h30,**



tous les enfants et adolescents jusqu'à 18 ans, domiciliés à Boutigny-Prouais, se verront offrir un bon d'achat chez « Bulles d'encre et billes de verre » à Houdan,



à 15h30, lecture de contes pour enfants,



Gâteaux, friandises et boissons seront à votre disposition au fil de l'après-midi,

... « portes ouvertes » jusqu'à 18 heures.



A partir de 21h00, lectrices, lecteurs ou non, **vous avez plus de 18 ans,** venez vous enflammer sur les lectures passionnées et libertines de Régine Deforges.

# VIE COMMUNALE



## Bibliothèque de **BOUTIGNY-PROUAIS**

4 rue du Rosaire  
28410 Boutigny-Prouais

☎ 02 37 43 05 14

✉ [boutigny.prouais@wanadoo.fr](mailto:boutigny.prouais@wanadoo.fr)

Avec le concours de la Bibliothèque Départementale d'



**ADHÉSIONS  
2014  
GRATUITES**

Les enfants de l'école primaire de Boutigny ont repris le chemin de la Bibliothèque à raison d'une visite une fois tous les 15 jours pour les classes de Moyenne section, grande section/CP, et les CE1.

Merci aux enfants et aux maîtresses pour tous ces moments d'échanges ainsi qu'aux bénévoles pour les lectures qui sont proposées aux enfants !

## Venez découvrir les dernières acquisitions de la Bibliothèque Municipale :



### pour les enfants :

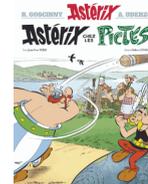
*Super Charlie et le voleur de doudou (C Lackberg)*

*Astérix chez les Pictes*

*Famille Oukilé, escapades en Europe*

*Les lions ne mangent pas de croquettes*

*Tidou au poney club*



### pour les adultes :

*Au revoir là-haut : Prix Goncourt (Pierre Lemaitre)*

*Mémoires (Régine Deforges)*

*Tout l'amour de nos pères (Christian Signol)*

*L'extraordinaire voyage du Fakir qui était ..... (R. Puertolas)*

*Le jardin de bronze (G Malajovich)*

*Rouge sur rouge (E. Conlon)*

*Muchachas (K. Pancol)*

*La femme au carnet rouge (A. Laurain)*

*Le viking qui voulait épouser la fille de soie (K. Mazetti)*

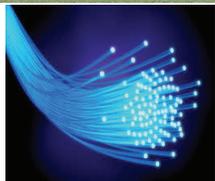


## Rappel des horaires :

**La Bibliothèque municipale est ouverte le mercredi de  
14 heures à 16 heures  
et le samedi de 16 heures à 18 heures.**



# VIE COMMUNALE



**DU NOUVEAU A BOUTIGNY-PROUVAIS : « EURE ET LOIR NUMERIQUE »**

## INVESTIT POUR LE TRES HAUT DEBIT

Eure et Loir Numérique et la Communauté de Communes du Pays Houdanais ont signé le vendredi 17 janvier 2014, une convention-cadre de déploiement des infrastructures pour le Très Haut Débit en Eure-et-Loir, sur la période 2013/2022.



A l'issue des études d'ingénierie réalisées, Le Conseil Général « Eure-et-Loir Numérique » a opté pour la solution offrant à 100% des entreprises et foyers du territoire de la Communauté de communes couvert par l'Eure et Loir, des débits supérieurs à 100 Mbit/s (FttH- Fibre à l'abonné)

L'investissement programmé entre 2013 et 2021 est estimé à **2 960 000 euros**.

Pour ce qui concerne les 5 communes euréliennes, membres de la CCPH,



**Le Financement** sera assuré :

à 20% par la **Communauté de Communes du Pays Houdanais (soit 592000€)**

à 30% par le Conseil Général d'Eure et Loir

à 22,54% par le Conseil régional du Centre

le reste par l'Etat

Du point de vue de l'aménagement du territoire, le déploiement du THD par la fibre optique devrait permettre le maintien ou le développement d'activités économiques dans les zones rurales.

### Quelques définitions :



**THD ou Très Haut Débit** : accès à internet offrant un débit binaire supérieur à celui d'un accès haut débit, par exemple via réseau DSL ou fibre optique.

**FTTH « Fiber To The Home »** : parmi les techniques et normes de transmission offrant ce type de performances, la fibre optique procure un réel avantage technologique. La norme « tout optique » « Fiber To The Home » (FTTH) peut offrir la puissance de la fibre jusqu'au domicile de l'abonné.

**A SUIVRE...**



## REPAS DE NOS AINES le 22 janvier 2014

Avec ses tables nappées, la salle de Boutigny avait des airs de fête le 22 janvier dernier à l'occasion du traditionnel déjeuner dansant des aînés, offert depuis 3 ans par la municipalité.

Ajoutez-y environ 37 convives et vous obtenez un bon cocktail pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous. Outre la convivialité du moment, nos aînés sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas, concocté par le traiteur Bullion de Tréon, qui s'est poursuivi sur la piste de danse. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause

pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! Encore plus nombreux, nous l'espérons

M<sup>R</sup> BARBOT ET M<sup>ME</sup> PRIMAULT  
Doyens du repas



A noter que 110 de nos aînés avaient opté pour le portage d'un colis livré à domicile par les élus le dernier dimanche avant Noël chacun son plaisir, c'est le libre choix qui est offert par la commune ...



# VIE ASSOCIATIVE

## **VENEZ EXPOSER, VENEZ CHINER ... AU VIDE-GRENIERS DU 18 MAI 2014**

Un vide-greniers, organisé par les représentants des parents d'élèves de l'école Etienne Prunier de Boutigny-Prouais, se tiendra

**le dimanche 18 mai de 9 h à 18 h  
dans la rue du Rosaire à Boutigny.**



Les visiteurs sont attendus tout au long de cette journée pour chiner, fouiller à la recherche d'objets utiles et décoratifs en tout genre, de collections, jouets, vêtements à des prix attractifs. Un buffet et une buvette seront à disposition non-stop. Le bénéfice récolté permettra de financer des sorties culturelles ou des achats divers pour les écoliers. Les personnes désirant tenir un stand doivent obligatoirement réserver leur emplacement. **Pour cela, des bulletins d'inscription ont été distribués dans les boîtes aux lettres, sont mis à disposition à l'accueil de la mairie à Boutigny ou encore sur demande à l'adresse email suivante : [rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr](mailto:rpe.boutigny-prouais@hotmail.fr)**

Les RPE de l'école de Boutigny-Prouais

---

## **CETTE ANNÉE, LA KERMESSE SCOLAIRE AURA LIEU SAMEDI 21 JUIN 2014**

Organisée par les représentants des parents d'élèves, en association avec la mairie, l'équipe enseignante et les associations de notre village (ASC Boutigny-Prouais, ASPIC, LA FRATERNELLE, MESSAMBIA), à la grande satisfaction de tous les intervenants, la kermesse se déroulera, sur le thème de la Fête Foraine, le

**SAMEDI 21 JUIN de 11 h à 18 h dans la cour de l'école de Prouais**

Au programme :

- à partir de 10h30, distribution des prix, offerts par la mairie et remis par l'équipe municipale à tous les élèves de l'école Etienne Prunier, marquant ainsi la fin de l'année scolaire,
- spectacles des élèves préparés avec leurs enseignantes,
- divers stands pour les petits et les grands,
- balades en poney,
- nombreuses surprises et lots à gagner,
- restauration et buvette sur place
- vers 16h00, touche musicale apportée ce jour de la fête de la musique par un joueur d'orgue de Barbarie, réservé par l'ASPIC

Nous vous invitons à réserver cette date dès maintenant afin de faire en sorte que ce premier jour de l'été soit synonyme de fête, de convivialité, de bonne humeur et de partage.

Comme pour toutes les manifestations organisées par les RPE, tous les bénéfices de ce jour sont destinés à nos écoliers, alors n'hésitez pas, aidez-nous à faire de ce 21 juin 2014 une journée agréable pour tous et utile pour nos enfants.

Les RPE de l'école Etienne Prunier de Boutigny-Prouais





# VIE ASSOCIATIVE

Les escapades de Boutigny Prouais  
présentent...

« Tranches de vie au bar des escapades »

SAMEDI 28 JUIN 2014 à 17h30  
Salle des Fêtes de Boutigny Prouais



Rémunération au chapeau  
Rafrachissements offerts...

## EVENEMENT

Le théâtre vient à vous ...

## LES ESCAPADES DE BOUTIGNY-PROUAIS

Depuis le mois d'octobre dernier, une petite troupe d'amateurs se réunit tous les mardis soir pour s'initier aux joies des jeux de scènes sous le regard bienveillant et avisé de Léa, comédienne.

C'est avec beaucoup de plaisir, d'envie et même d'impatience qu'ils souhaitent vous proposer un agréable moment lors de leur 1ère représentation le :

**Samedi 28 juin 2014 à 17h30**  
Salle des fêtes de Boutigny Prouais.

A la fin de ce spectacle, la troupe serait heureuse de partager, d'échanger autour de quelques douceurs et rafraichissements...

Pas de réservation, pas d'entrée payante ... juste un chapeau qui circulera en fin de représentation vous offrant ainsi l'entière liberté de venir combler votre curiosité.

On vous y attend nombreux...seul, accompagné, entre amis ou en famille ... au bar des escapades, toute personne y est la bienvenue !

Isa et Laurie

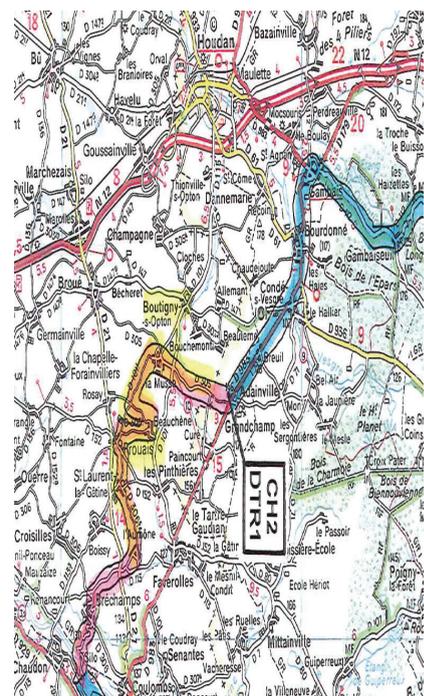
Pour les Escapades de Boutigny-Prouais



Le Rallye des Princesses est un évènement automobile destiné aux voitures anciennes des années 1929 à 1980, réservé aux femmes, et qui ralliera Paris à St Tropez entre le 31 mai et le 5 juin prochain.

95 voitures sont engagées, et nous avons la chance que lors de la première étape du 1er juin PARIS- ST AIGNAN, **notre commune sera traversée par ce prestigieux cortège.** Le créneau horaire retenu se situe entre 9h45 et 11h45mn.

Les amoureux des vieilles mécaniques, les nostalgiques du chrome, des pneus aux flancs blancs, du temps jadis n'oublieront pas leurs appareils photos.....





# VIE ASSOCIATIVE



## 7ème Concours photos 2014

[réservé aux amateurs]

**Clôture le 14 septembre**

### Thèmes :

- Les ponts, les viaducs
- Les jardins
- Les danses
- Un sujet libre

#### Règlement :

Vous pouvez participer à ce concours dans l'une ou l'ensemble des catégories en fournissant un maximum de 1 photo.

Format : 18x24 à 21x29 (A4) Il n'y a pas de cumul de 1er prix et les mêmes œuvres ne peuvent concourir dans plusieurs catégories.

Toutes les photos seront restituées à leurs auteurs. Les prises de vues de ce concours resteront la propriété de l'ASPIC et serviront éventuellement à l'illustration de documents de l'association.

Pour concourir, il est demandé une participation pour frais de 2 euros (espèce, chèque ou timbres).

Récompenses : 3 prix par catégorie.

#### Remise des prix en octobre 2014

**Demande de renseignements et bulletin d'inscription auprès de l'ASPIC**

4, rue du Rosaire - 28410 BOUTIGNY-PROUAIS ou au 06 62 93 68 75

Blog : [boutigny-prouais.aspic.over-blog.com](http://boutigny-prouais.aspic.over-blog.com)

## Soirée antillaise du 5 avril organisée par le Comité des Fêtes de PROUAIS

Sous les palmiers, une ambiance de fête a accompagné la soirée autour d'un repas typique des Antilles. Jusque tard dans la nuit la musique a rythmé la piste de danse. Un grand nombre de personnes ont pu profiter d'un dépaysement culinaire et musical au cours de cette soirée qui s'est terminée dans la bonne humeur générale.

Remerciements à tous les participants et à bientôt pour une nouvelle soirée



## LE CONCOURS DE PECHE DU 1er MAI

**organisé par L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS**

Cette année encore, l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Boutigny Prouais saura vous recevoir à l'étang de Dannemarie pour la traditionnelle pêche du 1er mai où elle vous attend nombreuses et nombreux. Elle vous accueillera avec plaisir et vous réserve une belle journée de pêche.

Contact et réservations auprès de Sébastien: 06 82 94 60 43

**Attention Places Limitées**





# NAISSANCES

- 31 Janvier 2014  
Johann JOYEUX
- 4 Février 2014  
Léo PASQUIER
- 23 Février 2014  
Chloé MARCHAL
- 12 Mars 2014  
Gabin GOULARD

Bienvenue à ces charmants bambins,  
Félicitations aux heureux parents

## NOS ASSOCIATIONS COMMUNALES

### SOCIETES DE CHASSE

à Boutigny 02 37 65 16 75  
à Prouais 02 37 43 24 33

### ASPIC

06 62 93 68 75

### ATELIERS MUSICAUX

info@ateliersmusicaux.fr - tél 06 74 71 61 11

**CLUB DE L'AMITIE** - 02 37 65 16 75

**AMICALE ANCIENS COMBATTANTS** 02 37 65 18 74

**AMICALE SAPEURS POMPIERS** 06 11 14 14 65  
www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com

### COMITE DES FETES DE BOUTIGNY

comite.fete.boutigny@free.fr

### COMITE DES FETES DE PROUAIS

06 34 87 49 38

**A.S.C.B.P. Football** - 06 85 90 15 83

**TIR "LA FRATERNELLE"** - 06 74 52 39 79

### MESSAMBIA - Zumba Fitness

messambia@hotmail.fr - 06 61 77 85 49

### LES ESCAPADES DE BOUTIGNY PROUAIS

Contact : Isa LEGER 06.86.92.42.12  
ou ateliertheatreboutigny@gmail.com

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à BOUTIGNY  
Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

# /// BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication  
Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jean-Bernard BESSARD - Relecture : Josette Joyeux - Agnès Ventura  
Maquette et Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.

# DÉCÈS

- Régine DEFORGES  
décédée le 3 Avril 2014
- Jean-Jacques GEFFROY  
décédé le 4 Avril 2014

## Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

Votre entreprise botipracienne de ramonage  
et fumisterie  
"FUMI-FLAMME SARL" s'agrandit ...,

elle vous invite à venir découvrir ses nouveaux locaux  
au 16 rue Saint Mathieu à Houdan.

Afin d'aider les habitants de notre commune dans  
le renouvellement énergétique et de promouvoir ce  
nouvel espace, la société FUMI-FLAMME SARL  
s'engage à offrir

**une remise de 15%**

sur les matériaux et la main d'œuvre pour toute ins-  
tallation de poêle, poêle à granulés ou foyer fermé  
moyennant un devis signé avant le 30 juin 2014.

La SARL FUMI-FLAMME met tout son dynamisme et  
son savoir-faire à votre service.

Pour la contacter :

bureau : 01.30.41.45.21 - port : 06.07.61.15.63  
mail: [contact@fumi-flamme.fr](mailto:contact@fumi-flamme.fr)

## FICHE PRATIQUE

En ce qui concerne la **collecte de vos déchets ménagers** de  
Boutigny-Prouais,  
Rendez vous sur le site internet  
**www.sieed.fr**



Les horaires d'ouverture au public de la  
**Bibliothèque Municipale** sont les suivants  
Le mercredi de 14h00 à 16h00,  
Le samedi de 16h00 à 18h00  
Contact aux heures d'ouverture : 02 37 43 05 14  
e.mail : [bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr](mailto:bibliotheque-boutignyprouais@orange.fr)

### APPEL AUX BÉNÉVOLES :

**Venez rejoindre l'équipe actuelle, nous avons besoin de vous !**